
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

26 MARS 2019

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À ASSIMILER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE À UN OUTIL DE SANTÉ
PUBLIQUE(1)

—

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

—

(1) Voir Doc. n°793 (2018-2019) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par M. du Bus de Warnaffe, Mme El Yousfi et M. Segers	3
2	Amendement n°2 déposé par M. du Bus de Warnaffe, Mme El Yousfi et M. Segers	3

1 Amendement n°1 déposé par M. du Bus de Warnaffe, Mme El Yousfi et M. Segers

Insérer au point « e » du dispositif, entre les termes « labellisation » et « des salles de fitness » les termes « des ASBL spécialisées en Activités physiques adaptées et »

Justification

Il convient également de réfléchir à une labellisation des ASBL spécialisées en activités physiques adaptées, dès lors qu'elles font appel à des professionnels qui proposent à un large public diversifié (patients âgés, public issu d'un faible niveau socio-économique, de la précarité sociale, etc.) des programmes d'Activité physique adaptée (APA).

2 Amendement n°2 déposé par M. du Bus de Warnaffe, Mme El Yousfi et M. Segers

Ajouter un considérant p) libellé comme suit :

« p) Considérant que le professionnel en sciences de la motricité avec spécialisation en Ac-

tivité Physique Adaptée occupe une place prépondérante et spécifique dans la dispense de programmes collectifs de mise en mouvement adapté à des publics présentant des caractéristiques connues pour limiter ou compromettre l'adhésion et le maintien à long terme de l'activité physique (patients âgés, faible niveau socio-économique, précarité sociale...)

Justification

Des programmes collectifs de mise en mouvement adapté sont dispensés au sein d'ASBL spécialisées en activités physiques adaptées, par des professionnels, en faveur d'un large public diversifié. Ces professionnels ne rentrent donc majoritairement pas dans la catégorie des « professionnels médicaux ou paramédicaux », pourtant la qualité de leur travail est reconnue à travers des partenariats avec des associations de malades chroniques (Ligue Alzheimer, Belgique Alzheimer, Association Parkinson, Fondation contre la cancer, RML - Réseaux Multidisciplinaires Locaux (trajets de soins pour personnes diabétiques) ou encore de nombreux médecins, hôpitaux ou centres de santé (comme, par exemple, l'Observatoire de la Santé du Hainaut).